



Fait à Saint-Denis, le 2 février 2018

L'Université Paris 8 est occupée depuis mardi après-midi par des étrangèr.e.s sans toit et migrant.e.s installé.e.s jusque-là Porte de la Chapelle et des militant.e.s qui les ont orienté.e.s vers notre établissement. Nul ne peut douter de l'engagement de notre communauté en faveur des personnes exilées, déplacées et précarisées. Paris 8, justement nommée « Université-Monde », a depuis sa fondation une tradition d'hospitalité et de solidarité. Nous avons toujours accueilli des étudiant.e.s du monde entier quelle que soit leur situation administrative. À titre d'exemple, on peut citer la création d'un diplôme destiné aux réfugié.e.s qui souhaitent continuer leurs études en France. Ou encore l'action des services de l'université depuis les années 1980 pour faciliter les démarches des étudiant.e.s étrangèr.e.s auprès des préfectures et leur intégration au sein de notre établissement. Ou enfin notre action en faveur des scientifiques persécuté.e.s dans leur pays, par le biais du programme « Pause ».

Pour répondre à la détresse du groupe de migrant.e.s qui dorment dans les locaux de notre université, nous avons établi un dialogue et proposé des alternatives viables. En outre des problèmes sérieux de sécurité se posent et mettent en danger les personnels, les étudiant.e.s et les migrant.e.s eux-mêmes. Dans ce contexte, nous avons proposé un lieu plus approprié, plus grand et sécurisé, ouvert un accès régulier à des douches et à une cuisine. Nous avons également offert une aide juridique et fait appel à des associations.

Malheureusement, toutes nos propositions ont été refusées par une partie des militant.e.s qui parlent au nom des migrant.e.s, alors même que les principaux.ales intéressé.e.s avaient manifesté leur approbation et qu'une autre partie semblait disposer à accepter nos propositions. Cette façon de faire est contraire à nos principes selon lesquels chacun ou chacune doit pouvoir avoir sa voix, tracer son parcours de vie.

Quoi qu'il en soit, nous maintenons nos propositions. Nous restons ouvert.e.s au dialogue avec les intéressé.e.s et continuons d'exprimer notre solidarité à leur égard. Cette occupation ne peut toutefois pas compromettre les conditions d'étude et de travail de toute la communauté. Notre université joue un rôle particulier sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et de tout le nord du Grand Paris pour intégrer de nouveaux publics étudiants dans toute leur diversité et nous nous considérons comptables de la qualité de leurs études et de leur réussite.

Contact :

presidence@univ-paris8.fr